

**Termes de Référence**

***CAPITALISATION DU PROJET « Programme d’appui à l’économie bleue en Algérie »***

**Novembre 2024**

Table des matières

[1 CONTEXTE 3](#_Toc182904839)

[ Présentation d’Expertise France 3](#_Toc182904840)

[ Présentation du programme 3](#_Toc182904841)

[ Présentation des acteurs du programme 4](#_Toc182904842)

[2 OBJECTIF ET RESULTATS POURSUIVIS 5](#_Toc182904843)

[ Objectifs de la mission 5](#_Toc182904844)

[ Formes des termes de référence 6](#_Toc182904845)

[ Résultats attendus de la mission 6](#_Toc182904846)

[3 MÉTHODOLOGIE 8](#_Toc182904847)

[ Principes méthodologiques et liens avec l’évaluation 8](#_Toc182904848)

[ Activités principales de la mission 8](#_Toc182904849)

[ Résumé des livrables attendus 10](#_Toc182904850)

[4 ORGANISATION DE LA MISSION DE CAPITALISATION 12](#_Toc182904851)

[ Pilotage et gouvernance de la mission 12](#_Toc182904852)

[ Calendrier indicatif 12](#_Toc182904853)

[ Lieu de la mission 13](#_Toc182904854)

[5 EXPERTISES ET PROFILS DEMANDES 13](#_Toc182904855)

[ Qualifications et compétences 13](#_Toc182904856)

[ Expériences professionnelles 13](#_Toc182904857)

[ Autres compétences recherchées 14](#_Toc182904858)

[6 PROCESSUS DE SÉLECTION 14](#_Toc182904859)

# 1 CONTEXTE

## Présentation d’Expertise France

Agence publique, Expertise France est l’acteur interministériel de la coopération technique internationale en France, filiale du groupe Agence française de développement (groupe AFD). Elle conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents.

Elle intervient sur des domaines clés du développement et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD) pour un monde en commun. Expertise France intervient principalement sur le continent africain via plusieurs projets, dont le programme Economie Bleue (EB) en Algérie qui fait l’objet du présent appel d’offre à consultance.

## Présentation du programme

Dans le cadre de l’Instrument Européen de Voisinage, 22M EUR ont été octroyés par la Délégation de l’Union Européenne (DUE) pour la mise en œuvre du Programme « Economie Bleue – Pêche & Aquaculture » en Algérie de novembre 2021 à novembre 2025, sous réserve d’une extension en cours de négociation avec le bailleur. Le programme vise le développement des activités liées à l’économie bleue (EB), notamment la pêche/aquaculture marine et la pisciculture, afin de contribuer à la diversification de l’économie nationale.

Dans le cadre de ce programme, 20,7M ont été alloués par la DUE à Expertise France afin d’atteindre trois objectifs spécifique pour atteindre cet objectif général, avec leurs résultats attendus, comme suit :

**OS1 – L’économie bleue soutient la création d'emplois, de valeur et de nouvelles opportunités d'investissement** au profit des communautés côtières par la diversification des services, l’innovation, la mise en place de la Planification des Espaces Maritimes (PEM) et la promotion de l’aquaculture marine et continentale :

**R1.1** – Les revenus des acteurs économiques des zones côtières du pays, en dehors du secteur de la pêche, sont stabilisés voire accrus au niveau local, par la diversification des activités de l'économie bleue, y compris de l’aquaculture, sur l’ensemble de la chaîne de valeur, en créant de nouveaux services et/ou métiers, y compris pour les femmes ;

**R1.2** – Les acteurs de la recherche et de l’innovation sont accompagnés pour mieux contribuer au développement de l’économie bleue et un programme national de recherche et développement est initié en matière de biotechnologies marines, de techniques de pêche adaptées et d'accompagnement à la création d’entreprises innovantes ;

**R1.3** – La planification intégrée des espaces maritimes et littoraux est mise en œuvre dans les sites pilotes avec une gouvernance et des outils dédiés ;

**R1.4** – Une offre de formation répondant aux besoins de l’économie bleue est mise en place au profit des acteurs publics et privés de la pêche et de l’aquaculture.

**OS2 – Les revenus et les conditions de travail** des pêcheurs artisans sont améliorés :

**R2.1** – Les structures professionnelles sont renforcées ;

**R2.2** – La création de valeur ajoutée est accrue et tracée dans le secteur de la pêche ;

**R2.3** – Les petits métiers de la pêche algérienne sont suivis, accompagnés et encadrés conformément à la déclaration ministérielle relative au plan d’action pour la pêche artisanale en Méditerranée et en Mer Noire.

**OS3 – L’Algérie dispose des capacités opérationnelles pour assurer le suivi, le contrôle et la gestion de la pêche** sur l’ensemble de son territoire en répondant aux définitions et exigences d’encadrement et de rapportage auprès des instances régionales de régulation (CGPM, CICTA).

**R3.1** – L’administration dispose d'un système d'information halieutique (SIH) performant, ainsi que de capacités techniques et d'un cadre juridique adapté pour gérer les stocks halieutiques avec l’implication des professionnels pour un suivi effectif et partagé des captures et de la production ;

**R3.2** – Dans les zones pilotes, les activités de la pêche sont suivies, contrôlées et surveillées sur des zones réglementées dans une perspective d’extension ultérieure de ces dispositifs à l’ensemble des espaces maritimes algériens ;

**R.3.3** – Les capacités de contrôle, de surveillance des activités, dont celles de lutte contre la pêche INN (illicite, non déclarée et non réglementée) sont renforcées et testées en premier lieu dans les nouvelles ZPR.

Les activités du projet se classent en cinq volets thématiques : Economie bleue (pêche & aquaculture, planification des espaces maritimes et gestion intégrée des zones côtières – PEM/GIZC), Entreprenariat, recherche & innovation, Protection sociale, Formation, Surveillance des pêches.

Le programme se déroule en Algérie, dans les 14 wilayas côtières. Un bureau de coordination se situe à Alger, et trois bureaux régionaux sont ouverts à l’est (Annaba), au centre (Boumerdès) et à l'ouest (Tlemcen).

L’équipe projet se compose de :

* Chef de projet
* Chef de projet adjoint à la coordination technique
* Chef.fe de projet adjoint.e à la coordination opérationnelle
* Chargée de mission S&E
* Coordinateur.trice entreprenariat, recherche et innovation
* Experts référents long terme
* Experts court terme et perlés, donc expert perlé S&E
* Fonctions support (finance, logistique, etc.)
* Chargée de projet - Siège

## Présentation des acteurs du programme

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Acteurs** | | **Rôle** | |
| Délégation de l’Union  Européenne en Algérie  (DUEA) | | Bailleur du programme EB | |
| Ministère de la Pêche et de la production halieutique  (MPPH) | | Bénéficiaire principale du projet. Définit la politique nationale dans le domaine de la pêche et de l’aquaculture. Il assume ainsi un rôle de coordination principal au sein du programme | |
| Agence Européenne de contrôle des pêches (AECP ou EFCA) | | Collabore avec EF pour la mise en œuvre des activités du Résultat 3 portant sur la surveillances pêches | |
| Autres ministères impliqués | | D'autres acteurs étatiques à l'échelle centrale et régionale sont appelés à jouer un rôle de régulation, d'incitation et de veille stratégique au bénéfice des acteurs privés ou publics intervenant dans les filières de l’économie bleue, il s'agit de :  Ministère de l’Intérieur, des Collectivités Locales et de l’Aménagement du Territoire (MICLAT), notamment pour ce qui est de la mise en place de la gouvernance de l’économie bleue au niveau des zones pilotes et en tant que garant du SNAT ;  Ministère de l’Environnement (ME), pour ce qui est de la planification des espaces maritimes en cohérence avec l’aménagement du territoire et la gestion intégrée des zones côtières ;  Ministère de la Défense Nationale (MDN), en particulier pour ce qui concerne le Service National de la Garde Côte, et le Ministère des Travaux Publics et des Transports (MTPT) pour ce qui est du suivi, surveillance et contrôle des activités en mer, notamment de pêche ;  Le Ministère de la Formation et de l’Enseignement Professionnel (MFEP) pour ce qui est de l’adaptation des capacités de formation aux besoins des secteurs de l’économie bleue ;  Le Ministère du Tourisme, de l’Artisanat et du Travail Familial (MTA) et le Ministère du Commerce (MC) pour ce qui est du développement de toute la chaîne de valeur du secteur de la pêche et de l’aquaculture par la diversification des services dont l’artisanat bleu ;  Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) pour ce qui est de la coordination des acteurs de la recherche scientifique académique et de l’innovation pour le secteur de la pêche et de l’aquaculture ;  Le Ministère de la Micro-entreprise, des start-ups et de l'économie de la connaissance (MME) pour ce qui est du soutien aux petites et moyennes entreprises de l’économie bleue ;  Le Ministère des Transports  Ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme (MSNFCF) et ses agences chargées de l’insertion sociale et socioéconomique des jeunes et des femmes ;  Les agences d’exécution et les organismes rattachés aux ministères précités, dont le CNRDPA. | |

# 2 OBJECTIF ET RESULTATS POURSUIVIS

## Objectifs de la mission

Le programme EB a démarré en décembre 2021. La mise en œuvre est prévue sur 4 ans, soit jusqu’au 30/11/2025. Une extension (NCE) de 12 à 18 mois est en cours de négociation avec le bailleur, ce qui porterait la fin du projet à fin 2026 voire mi-2027.

Le programme apporte un appui au secteur de la pêche et de l’aquaculture dans les 14 wilayas côtières d’Algérie. Financé par l’UE à hauteur de 22,3 millions EUR, dont 20 millions en gestion déléguée à Expertise France, le projet EB se caractérise par l’ampleur de sa couverture géographique, thématique et partenariale.

A mi-parcours, dans un contexte de redéfinition du budget et des activités en vue de la NCE, de l’implication de nombreux partenaires publics et d’enjeux de sensibilisation des bénéficiaires aux thématiques de l’économie bleue, il convient à l’heure actuelle de :

* Capitaliser sur les activités réalisées et les livrables de l’expertise déjà produits mais non encore diffusés
* Affiner les lignes directrices du projet, ses objectifs, les liens entre les blocs d’activité, et les synergies partenariales
* Sensibiliser les acteurs et bénéficiaires de l’EB en Algérie à des thématiques clés liées à la pêche et à la production halieutique

Les cibles attendues de l’exercice de capitalisation sont :

* En interne : équipe projet terrain et siège, collaborateurs EF
* En externe : MPPH, DUE, partenaires institutionnels, universitaires, acteurs privés du secteur EB, bénéficiaires

In fine, il est attendu que cet exercice de capitalisation permette, de manière transverse, de renforcer la cohésion des différentes parties prenantes du projet autour d’objectifs communs, et que cette dynamique collective contribue à faire respecter le calendrier de mise en œuvre prévu sur les deux prochaines années.

Cet exercice est particulièrement important pour permettre de mieux orienter la mise en œuvre sur la deuxième phase du projet, et de respecter le calendrier en minimisant les points de blocage et en optimisant les relations entre les différentes parties prenantes.

Cette mission de capitalisation interviendra en amont d’une évaluation externe commanditée par l’Union Européenne. Celle-ci devrait avoir lieu à partir de mai 2025 et s’attachera à évaluer l’efficience du projet ainsi que la cohérence des activités mises en œuvres avec les documents contractuels (description de l’action, cadre logique). Les premiers livrables de la mission de capitalisation permettront d’alimenter l’évaluation.

## Formes des termes de référence

Les présents termes de référence comportent une tranche ferme, correspondant aux prestations et livrables prioritaires pour la capitalisation du programme, et une tranche conditionnelle, pouvant être affermie au cours du contrat, correspondant aux livrables secondaires pour le programme. La décision d’affermissement sera prise selon le programme d’activités du projet et le déroulement de la mission de capitalisation.

**Les consultants répondant à cette offre sont invités à s’engager sur l’intégralité de la mission (tranches ferme et conditionnelle).**

## Résultats attendus de la mission

La mission se divise en trois phases, avec chacun des livrables attendus.

**PHASE 1 (fin janvier – début avril 2025):** la 1e phase est prioritaire et se concentre sur la capitalisation des activités et livrables produits depuis le début du projet (***activité 1****)* et la co-animation d’un atelier de réflexion sur la logique du projet, en appui à la Chargée de Suivi & Evaluation qui coordonnera cet atelier (***activité 2****)****.*** Elle comporte également l’élaboration d’un rapport post-atelier sous forme de feuille de route visant à mettre en lumière les bonnes pratiques de la 1e période de mise en œuvre du programme et des recommandations pour la 2e période (liste indicative mais non exhaustive : plan de capitalisation et de diffusion des livrables produits par les différents experts du projet, visuels retraçant les réalisations/objectifs/modalités de mise en œuvre du projet, etc.). Il est attendu du consultant qu’il/elle confirme, avec l’appui d’un comité de pilotage restreint, les livrables de capitalisation et le calendrier d’exécution les plus pertinents à ce stade du projet via une note de cadrage.

*Résultats attendus de la Phase 1* :

1. Retracer et documenter le déroulé du projet, les choix opérationnels et/ou stratégiques afin de garder une trace écrite et alimenter la réflexion collective
2. Capitaliser sur les études produites par les experts thématiques
3. Tirer les enseignements de la première phase de mise en œuvre du projet en identifiant les modalités opérationnelles efficaces et les bonnes pratiques développées afin de consolider les acquis et favoriser le bon déroulement de la deuxième phase
4. Partager les enseignements clés issus du projet et des approches susmentionnées pour alimenter les réflexions stratégiques sur l’Economie Bleue dans le pays et transmettre les acquis du programme aux institutions partenaires
5. Redéfinir les priorités et la structure logique du projet après 2 ans de mise en œuvre, afin de rendre la deuxième phase la plus pertinente et efficace possible pour le secteur de l’EB
6. Engager une dynamique collective et participative autour des objectifs et de la théorie du changement ainsi redéfinis

*Livrables attendus* *Phase 1*:

* Note de cadrage
* 5 livres thématiques d’environ 8 pages chacun
* Rapport d’atelier de capitalisation sur la logique projet

**PHASE 2 (avril - juin 2025)** : la 2e phase de la tranche ferme de la mission est à réaliser à partir d’avril 2025, selon un calendrier à préciser avec le comité de pilotage restreint. Elle consiste à produire le synopsis d’une ou plusieurs vidéos (environ 5 pages par synopsis), éventuellement sur la thématique de la protection sociale des pêcheurs (***Activité 3***). La réalisation audiovisuelle ne fait pas partie de la mission.

*Résultats attendus de la Phase 2* :

1. Contribuer à la visibilité des actions du projet
2. Contribuer à la sensibilisation des bénéficiaires du projet à des thématiques clés

*Livrables attendus* :

* 1 à 2 synopsis vidéo

**PHASE 3 (fin 2025 à fin 2026 – à préciser)**

La troisième et dernière phase de la mission sera à réaliser dans les six derniers mois du projet. La date est indicative et dépend des négociations à venir avec l’UE. Il est attendu du consultant que cette tranche permette de mener un exercice de capitalisation finale visant à communiquer en interne et en externe sur les réalisations et bonnes pratiques du projet (***Activité 4***). Les contours de cette tranche seront à définir entre le consultant et le comité de pilotage de la mission en amont de l’exercice.

*Résultats attendus de la Phase 3 :*

1. Appuyer le déroulement par l’équipe projet du plan de capitalisation défini lors de la tranche ferme
2. Capitaliser, notamment par la tenue d’un atelier participatif, sur les succès du projet EB
3. Promouvoir les réalisations et les bonnes pratiques développées par le projet EB auprès des parties prenantes et des acteurs ciblés

*Livrables attendus (à préciser) :*

*-* Rapport de capitalisation final illustré

- Etudes de cas

# 3 MÉTHODOLOGIE

## Principes méthodologiques et liens avec l’évaluation

La présente mission de capitalisation permettra de valoriser l’importante production d’expertise ainsi que l’important travail de concertation réalisé avec les parties prenantes et les bénéficiaires. Les experts techniques, les équipes de terrain (animateurs) et les bénéficiaires constituent les **contributeurs** de la capitalisation.

Etant-donné le caractère varié de la mission de capitalisation dont les présents TdR sont l’objet, le.la consultant.e adaptera le niveau d’implication des différents contributeurs selon les phases de la mission et les livrables attendus.

Le travail demandé impliquera un important volet de **recueil des connaissances** via les contributeurs (données primaires) ainsi que via la synthèse et valorisation de documents écrits déjà existants (données secondaires).

Le.la consultant.e sera en charge d’animer ce processus de recueil de connaissances, et analysera les contributions le cas échéant. Le travail comportera notamment un important volet participatif, dont le contenu sera issu d’ateliers et d’entretiens, principalement dans les tranches conditionnelles 1 et 2.

En premier lieu, le.la consultant.e mènera un travail de revue documentaire afin de faire une analyse approfondie et d’identifier les besoins en informations complémentaires à collecter auprès de l’équipe projet et/ou des partenaires du programme. Cette revue inclura les rapports des études menées, les supports de formation, les données de l’enquête terrain et des indicateurs de suivi, etc. Le.la consultant.e sera appuyé.e en cela par le travail réalisée par la Chargée de mission S&E en poste à Alger.

Pour mener à bien l’animation du travail de capitalisation, le.la consultant.e devra

* Traduire sous une forme facilement **transmissible** la description des actions menées, leurs résultats, les modes de mise en œuvre et les leçons tirées des différentes expériences faisant l’objet de la capitalisation ;
* Réussir à créer un **climat de confiance et d’échange** dans lequel les contributeurs seront à l’aise pour s’exprimer sur le programme, les difficultés rencontrées et leurs ressentis pendant la mise en œuvre ;
* Créer une **dynamique participative** impliquant l’ensemble des parties prenantes du programme afin que les résultats de la capitalisation soient perçus comme étant collectifs ;
* En fin de projet (tranche conditionnelle 2), identifier un échantillon non-probabiliste d’acteurs ayant pris part au programme afin de constituer des **études de cas** ou obtenir des témoignages pour illustrer le déroulement des activités, leurs résultats et les leçons tirées de l’expérience ;
* Réaliser des **prises de vue** pouvant illustrer les activités du programme et les propos des acteurs.

Enfin, les consultant.es, en collaboration étroite avec les équipes d’EB, organiseront un ultime **atelier national de capitalisation** pour clôturer la mission de capitalisation. Cet évènement permettra de présenter les recommandations, bonnes pratiques et livrables aux acteurs nationaux.

## Activités principales de la mission

Ci-dessous sont évoquées les axes de capitalisation majeurs attendus de la mission. Ces axes pourront être affinés voire redéfinis lors de la phase de cadrage si pertinent et nécessaire. Cette liste est indicative et non exhaustive, et sa modification reste à la discrétion du comité de pilotage de la mission en lien avec l’Expert.e sélectionné. Environ 75 jours de travail sont provisionnés pour cette mission.

**Activité 1 : capitalisation des réalisations et des livrables**

* **Production d’une note de cadrage**

Suite aux premiers entretiens avec l’équipe projet, il est attendue que le.la consultant.e produise une note de cadrage bornant les contours de sa mission, et les livrables à produire.

* **Production de 5 livrets thématiques**

Le programme EB s’articule autour de 5 grands axes thématiques : pêche & aquaculture, protection sociale, recherche, entreprenariat et innovation, sécurité, PEM/GIZC. A l’heure actuelle, une douzaine d’études ont été produites par des experts dans le cadre du projet EB, dont la plupart sont accompagnées de « factsheets » reprenant des chiffres et résultats clés. Ces études portent sur la pêche et production halieutique, l’entreprenariat dans le secteur de l’économie bleue, la protection sociale des pêcheurs, la planification des espaces maritimes et gestion intégrée des zones côtières, et la surveillance des pêches. Exemples d’études produites : étude filière aquaculture, étude filière pêche, diagnostic des embarcations à fonds plats, biotechnologie en Algérie, étude sectorielle sur la technologie Blue Tech adaptée à l’EB, Halles à marée, etc. Par ailleurs, de nombreux ateliers et enquêtes de terrain ont eu lieu après des acteurs de la filière pêche et aquaculture. A partir d’entretiens avec les experts référents et les équipes terrain, il est attendu que le.la consultant.e capitalise sur ce travail dans les livrets thématiques.

Il est attendu que le.la consultant.e produise 1 livret par thématique (donc 5 livrets au total), d’environ 8 pages illustrées A4 chacun. Chaque livret reprendra les résultats des études se rapportant à la thématique, ainsi que les activités éventuellement achevés se rapportant à la thématique. Les factsheets existantes permettront d’alimenter le contenu des livrets avec quelques chiffres et informations clés. Ces livrets devront avoir une visée de vulgarisation, seront produits en français et destinés à des publics variés, initiés ou non-initiés. La mise en page des livrets sera assurée par un infographiste dédié.

**Activité 2 – Appui à la préparation et co-animation d’un atelier de capitalisation**

* **Appui à la préparation et co-animation d’un atelier participatif sur la théorie du changement et le cadre logique**

Dans le cadre de la révision du chronogramme et du budget en vue de la NCE, il est attendu que le.la consultant.e puisse appuyer la Chargée S&E du projet à faciliter un travail participatif de révision de la théorie du changement et du cadre logique, afin d’orienter la deuxième phase du projet en fonction des apprentissages de la première phase. Cet atelier inclura les équipes projets d’Alger et des bases. Cet atelier sera interne à l’équipe projet. Au terme de l’atelier (2 jours), le.la consultant.e produira un rapport d’atelier à destination des équipes projet.

* **Rapport de mission post-atelier**

Sous la forme d’un rapport de mission, ce livrable retracera les points forts de l’atelier participatif de révision de la théorie du changement et du cadre logique. Le document inclura également un bilan de la 1e phase du programme et des recommandations pour la 2e phase, y compris des recommandations en matière de capitalisation (‘feuille de route’).

**Activité 3 : Production de synopsis vidéo**

En vue de confier la réalisation d’une/plusieurs vidéos à un prestataire externe spécialisé, le.la consultant.e élaborera la description détaillée du contenu de la vidéo, afin que le prestataire s’occupe uniquement des aspects techniques. A titre indicatif, à ce stade, il est envisagé une vidéo de sensibilisation des pêcheurs sur les aspects de protection sociale ainsi qu’une vidéo sur les risques professionnels. Chaque vidéo durera quelques minutes, avec un niveau de détail du synopsis estimé à 1 page par minute. Cela pourra être affiné dans la première phase de la consultance, en accord avec le comité de pilotage.

**Activité 4 : capitalisation de fin de projet**

* **Tenue d’entretiens et d’ateliers de capitalisation participatifs**

En vue de documenter les réalisations, succès et difficultés du projet Economie Bleue dans son ensemble, l’expert.e assurera un travail de recueil d’informations auprès des différents contributeurs (équipe projet, bénéficiaires, partenaires) et assurera des prises de vue représentant les activités-phares du projet. Ce travail se fera selon une méthodologie participative et inclura différentes modalités, notamment des entretiens individuels et des ateliers collectifs à Alger et dans les wilayas d’intervention.

* **Tenue d’un atelier national de restitution de capitalisation**

Cet événement regroupant l’ensemble des parties prenantes et des représentants de groupes bénéficiaires permettra de clôturer la mission de capitalisation. Il présentera les recommandations, bonnes pratiques et livrables aux acteurs nationaux.

* **Production de documents de capitalisation en fin de projet**

Sur le modèle des livrets synthétiques produits en première phase (tranche ferme), et sur le modèle de livrets produits sur le projet PASA – Appui à la filière oléicole en Algérie, le.la consultant.e produira des livrets similaires dont le nombre et le focus thématique sera à définir en fin de projet.

## Résumé des livrables attendus

**Activité 1 (janvier-avril 2025)**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Livrables Indications sur le contenu # pages indicatif Echéance** | | | | |
| 1. **Note de cadrage** | Cette note contiendra :   * Rappel du contexte * Objectifs de la mission de capitalisation * Plan de capitalisation (objets, public ciblés et livrables attendus), * Description de la méthodologie proposée (méthodes, sources et outils mobilisés) * Programme et chronogramme de travail * Stratégie de diffusion (objectifs, outils et canaux de diffusion à mobiliser) | 5-10 pages max |  | Janvier 2025 |
| 1. **Livrets thématiques** | Chaque livret thématique -au nombre de 5, synthétisera les études et activités réalisées dans le cadre de cette thématique, dans un format visuellement et textuellement accessible à des publics avertis et non-avertis, en français. Un infographiste externe se chargera de la mise en page (ce coût n’est pas à prévoir par le.la consultant.e). | 10 pages max par livret thématique |  | Avril 2025 |
| 1. **Restitution de l’atelier sur la logique projet** | Sous la forme d’un rapport de mission, ce livrable retracera les points forts de l’atelier participatif de révision de la théorie du changement et du cadre logique. Le document inclura également un bilan de la 1e phase du programme et des recommandations pour la 2e phase, y compris des recommandations en matière de capitalisation. | 20 pages max |  | Avril 2025 |

**Activité 2 (avril-mai 2025)**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Livrables Indications sur le contenu** | | **# pages indicatif** | **Echéance** |
| 1. **Synopsis vidéo** | Production de synopsis (description écrite détaillée) pour 2 vidéos de quelques minutes, dont au moins 1 visera à la sensibilisation des pêcheurs à des thématiques de protection sociale (à préciser dans la note de cadrage) | 5 pages max par synopsis | Mai 2025 |

**Activité 3 (fin 2025 ou fin 2026)**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Livrables Indications sur le contenu** | | **# pages indicatif** | **Echéance** |
| 1. **Rapport de mission** | Restitution des ateliers de capitalisation menés en fin de projet, détaillant les succès du projet et les stratégies, activités et approches à répliquer sur d’autres projets. Ce document central doit permettre de capitaliser de manière globale sur le programme, notamment :   * Historique du projet * Logique d’intervention * Enjeux * Acteurs * Difficultés rencontrées et solution proposées * Leçons apprises et recommandations   Ce rapport inclura les informations recueillies lors des ateliers de capitalisation et de l’atelier national de restitution. | A déterminer en concertation | Fin 2026 – Début 2027 |
| 1. **Livrets de capitalisation** | 3 à 5 livrets thématiques de capitalisation sur le modèle des livrets produits en phase 1 de la mission, sous réserve de l’évolution du projet et des recommandations du comité de pilotage | 10 pages max par livret | Début – mi 2027 |

Ces livrables de fin de projet sont indicatifs et pourront être modifiés en accord avec le.la consultant.e et le nombre de jours restant sur sa mission.

Tous les livrables et leurs formats seront discutés et validés avec le.la consultant.e lors des réunions de démarrage et de suivi.

# 4 ORGANISATION DE LA MISSION DE CAPITALISATION

## Pilotage et gouvernance de la mission

La mission de capitalisation sera pilotée par :

* le Chef de projet
* le Chef de projet adjoint « Coordination opérationnelle des activités »
* la Chargée de S&E et Apprentissage du projet,
* la Chargée de projet d’Expertise France au siège,
* la Coordinatrice de Suivi-évaluation du Département Développement Durable au siège
* la Chargée de communication du projet

Les fonctions principales des membres de ce groupe de pilotage sont de :

* Conseiller et orienter les choix relatifs à la capitalisation ;
* Proposer des décisions sur les ajustements à opérer dans la conduite de la capitalisation ;
* Valider les livrables remis par le prestataire ;
* Faciliter les contacts entre le(s) prestataire(s) et les parties prenantes du programme ;
* Gérer la logistique de la mission sur place ;
* S’assurer de la bonne mise en œuvre de la stratégie de diffusion et d’appropriation des livrables issus de la capitalisation.

Des réunions du groupe de pilotage sont prévues au cours de la consultance :

1. Lors de la phase de cadrage, pour valider la méthodologie générale de mise en œuvre, le plan de collecte des données et la présentation espérée des livrables attendus, et valider la note de cadrage ;
2. Lors de points intermédiaires pendant la mission de capitalisation, pour accompagner le(s) prestataire(s), proposer des éventuels ajustements, pour réagir aux premières analyses et constats, et réfléchir avec le(s) prestataire(s) aux plans des livrables demandés ;
3. En phase de finalisation, pour valider les livrables finaux si nécessaire.

## Calendrier indicatif

La date estimée de démarrage de la mission est **janvier 2025**. La fin de mission est fixée à la fin du projet, dont la date est à confirmer courant 2025. La fin de mission est pour le moment estimée au dernier trimestre 2026. Le nombre total de jours est estimé à environ 75 jours.

Ci-dessous, le calendrier indicatif, auquel le.la candidat.e peut proposer des modifications dans son offre technique si pertinent :

Année 2025

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activités** | | **# de jours indicatif** | | | **Dates** | **Lieu** | |
| Réunion de démarrage | | 1 | 01/2025 | | | A distance | |
| Revue documentaire | | 5 | 01/2025 | | | A distance | |
| Production note de cadrage | | 2 | 01/2025 | | | A distance | |
| Collecte de données terrain (entretiens avec l’équipe projet, ateliers) | | 5 | 02/2025 | | | **Alger** et à distance | |
| Production de 5 livrets thématiques | | 15 | 02-03/2025 | | | A distance | |
| Préparation atelier de capitalisation avec chargée de mission S&E | | 3 | 03/3035 | | | A distance | |
| Co-facilitation atelier de capitalisation | | 4 (2 jours + voyage) | 03-04/2025 | | | **Alger** | |
| Production rapport d’atelier et feuille de route | | 5 | 04/2025 | | | A distance | |
| Production de synopsis (entretiens avec experte référente et rédaction) | | 10 | 05/2025 | | | A distance | |
| **Total** | | 50 jours |  | | |  | |

Année 2026 (date à confirmer ultérieurement, sous réserve de négociation avec la DUE)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Activités** | **# de jours indicatif** | **Dates** | **Lieu** |
| Collecte de données terrain | 10 | Fin de projet (2026 – à confirmer) | **Alger et bases** |
| Production des livrables | 10 | Fin de projet (2026 – à confirmer) | A distance |
| Atelier national de restitution | 5 (3 jours + voyage) | Fin de projet (2026 – à confirmer) | **Alger** |
| **Total** | 25 jours |  |  |

## Lieu de la mission

La mission terrain se déroulera dans la zone d’intervention du programme qui inclut Alger et les 3 bases régionales (Annaba, Boumerdès, Tlemcen). Le prestataire sera accompagné sur le terrain par les équipes des antennes. Le prestataire rencontrera l’équipe EB basée à Alger ainsi que les équipes des trois bases.

# 5 EXPERTISES ET PROFILS DEMANDES

## Qualifications et compétences

* Titulaire d’un diplôme d’études supérieures (BAC+5 min) en sociologie, anthropologie, économie du développement, relations internationales, sciences politiques, ou tout autre profil en adéquation avec les missions à réaliser et avec une connaissance approfondie du suivi/évaluation ;
* Excellentes capacités de communication et de transmission des savoirs,
* Capacités d’analyse (quantitatives et qualitatives) et de résolution des problèmes,
* Aptitudes rédactionnelles confirmées (rapports, notes de synthèse, stratégies, etc.) ;
* Excellentes compétences de pédagogie et d’animation de formations
* Forte capacité de travail en équipe, diplomatie, flexibilité, sens de l’organisation, réactivité

## Expériences professionnelles

* **Au moins 5 missions réalisées dans le domaine de la capitalisation et du transfert de connaissances à l’international, dont au moins 2 dans des pays méditerranéens**
* **Au moins 1 mission de capitalisation, S&E ou formation réalisée avec EF**
* Expérience de mission financée sur délégation de l’Union Européenne souhaitée
* Expérience confirmée dans la conception et l’animation d’ateliers de réflexion et de leçons apprises
* Excellente maitrise de la collecte et l’analyse de données quantitatives et qualitatives (mener des entretiens, des groupes de discussion, des enquêtes, etc.)
* Compréhension des enjeux liés au genre
* Expérience dans le domaine du suivi-évaluation des projets de coopération internationale, notamment sur des projets d’appui à des filières piscicoles ou agricoles
* Excellente maitrise de la collecte et l’analyse de données quantitatives et qualitatives (mener des entretiens, des groupes de discussion, des enquêtes, etc.)

## Autres compétences recherchées

* Créativité et « innovation » en matière de supports de communication et capitalisation
* Expériences professionnelles de formateur.trice
* Maîtrise de techniques d’animation dynamiques et inclusives
* Maîtrise souhaitée des logiciels de PAO

# 6 PROCESSUS DE SÉLECTION

L’expert.e intéressé.e par la mission est invité à transmettre une offre complète composée de :

1) Une **offre technique,** comprenant :

* Le CV du consultant chargé de la prestation (40%)
* La compréhension des termes de référence, des enjeux de la mission et du travail demandé (20%)
* La proposition de méthodologie de collecte et d’analyse de données (20%)
* La proposition de plan de travail (10%)
* Une liste de trois références de mission dont les objectifs sont similaires à ceux de la présente consultation.

2) Une **offre financière**, comprenant les honoraires journaliers forfaitaire en euros, la décomposition des temps d’intervention par intervenant et par étape de travail, les coûts annexes éventuels, et les frais liés à la mission terrain (dont l’atelier national de restitution) (10%).